

Tableau 3 – Détermination du débit requis

DESCRIPTION SOMMAIRE DU RISQUE (...)				
CRITERE	COEFFICIENTS ADDITIONNELS	COEFFICIENTS RETENUS POUR LE CALCUL		COMMENTAIRES
<b>HAUTEUR DE STOCKAGE</b> <sup>(1)</sup> - Jusqu'à 3 m - Jusqu'à 8 m - Jusqu'à 12m - Au-delà de 12m	0 + 0,1 + 0,2 + 0,5	Activité 0	Stockage 0,1	Activité : station de dépollution VHU et équipements <3m Stockage : DIB, bois/p-c, VHU att. dépol hauteur <8m
<b>TYPE DE CONSTRUCTION</b> <sup>(2)</sup> - ossature stable au feu ≥ 1 heure - ossature stable au feu ≥ 30 minutes - ossature stable au feu < 30 minutes	- 0,1 0 + 0,1	0,1	0,1	Activité : ateliers et locaux avec charpente métallique Stockage : extérieur ou hangar ouvert avec charpente métallique
<b>TYPES D'INTERVENTIONS INTERNES</b> - accueil 24H/24 (présence permanente à l'entrée) - DAI généralisée reportée 24H/24 7J/7 en télésurveillance ou au poste de secours 24 H/24 lorsqu'il existe, avec des consignes d'appels. - service de sécurité incendie 24h/24 avec moyens appropriés équipe de seconde intervention, en mesure d'intervenir 24h/24)	- 0,1 - 0,1 - 0,3 *	X	X	Le site ne dispose d'aucun de de ces dispositifs.
<b>Σ coefficients</b>		0,1	0,2	
<b>1+ Σ coefficients</b>		1,1	1,2	
<b>Surface de référence (S en m<sup>2</sup>)</b>		240	405	Atelier de dépollution-démontage des VHU : 240m <sup>2</sup> Stockage : VHUatt. dépol : 350m <sup>2</sup> DIB, bois/p-c (3cellules sous hangar) : 405m <sup>2</sup>
<b>Qi = 30 x <math>\frac{S}{500}</math> x (1+ Σ Coef)</b> <sup>(3)</sup>		15,84	29,16	
<b>Catégorie de risque</b> <sup>(4)</sup> Risque 1 : Q1 = Qi x 1 Risque 2 : Q2 = Qi x 1,5 Risque 3 : Q3 = Qi x 2		15,84	43,74	Fascicule Q01 --> Activité : R1 Fascicule Q01 --> Stockage : R2
<b>Risque sprinklé</b> <sup>(5)</sup> : Q1,Q2 ou Q3 ÷ 2		X	X	
<b>DEBIT REQUIS</b> <sup>(6) (7)</sup> (Q en m <sup>3</sup> /h)		<b>60</b>		
<p><sup>(1)</sup> Sans autre précision, la hauteur de stockage doit être considérée comme étant égale à la hauteur du bâtiment moins 1 m (cas des bâtiments de stockage).</p> <p><sup>(2)</sup> Pour ce coefficient, ne pas tenir compte du sprinkleur.</p> <p><sup>(3)</sup> Qi : débit intermédiaire du calcul en m<sup>3</sup>/h.</p> <p><sup>(4)</sup> La catégorie de risque est fonction du classement des activités et stockages (voir annexe 1).</p> <p><sup>(5)</sup> Un risque est considéré comme sprinklé si :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- protection autonome, complète et dimensionnée en fonction de la nature du stockage et de l'activité réellement présente en exploitation, en fonction des règles de l'art et des référentiels existants ;</li> <li>- installation entretenue et vérifiée régulièrement ;</li> <li>- installation en service en permanence.</li> </ul> <p><sup>(6)</sup> Aucun débit ne peut être inférieur à 60 m<sup>3</sup>/h.</p> <p><sup>(7)</sup> La quantité d'eau nécessaire sur le réseau sous pression (cf. § 5 alinéa 5) doit être distribuée par des hydrants situés à moins de 100 m des entrées de chacune des cellules du bâtiment et distants entre eux de 150 m maximum.</p> <p>* Si ce coefficient est retenu, ne pas prendre en compte celui de l'accueil 24h/24.</p>				